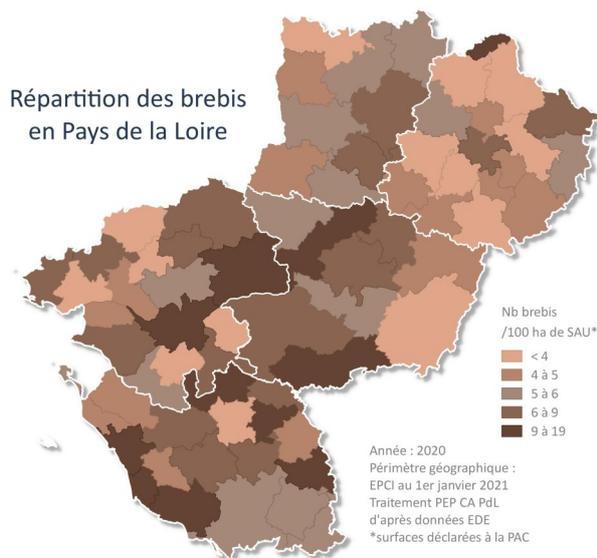


Etat des lieux de la filière viande ovine en Pays de la Loire

N°2022-1 – Janvier 2022

Remarque : la partie relative aux exploitations et actifs sera complétée ultérieurement à l'aide des données du recensement agricole 2020.

Cheptel et production



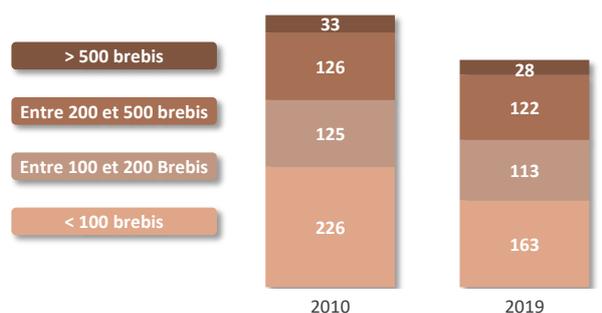
- Cheptel ovin régional de près de 88 000 brebis (1,9 % du cheptel national) dont près de 75 % sur trois départements (Maine-et-Loire, Vendée et Loire-Atlantique) ;
- Cheptel essentiellement allaitant (95 % de brebis ; 2,5 % du cheptel français) ;
- Près de 3 400 tec de viande ovine produite (3,4 % du total national) dont 72 % de viande d'agneaux ;
- 18 950 brebis en agriculture biologique (21,5 % du cheptel ligérien) ;
- Chiffre d'affaires de 14 millions d'euros (10^e rang sur 13 régions).

Le cheptel et la production nationale de viande ovine ont connu une forte régression au cours des dix dernières années, passant de 5,3 millions de brebis en 2010 à 4,6 millions en 2020 (-14 %). Alors que le nombre de laitières se stabilise entre 1,2 et 1,3 millions de brebis, le recul des effectifs touche principalement les brebis allaitantes (-16 %).

En Pays de Loire, le cheptel de brebis recule de 16 %, alors que la production s'est confortée. On observe en effet conjointement une diminution des petits élevages (départs en retraite, identification obligatoire...) et une professionnalisation des exploitations ovines ligériennes.

Exploitations et actifs

Evolution du nombre d'éleveurs de brebis primées selon la taille de leur cheptel en Pays de la Loire



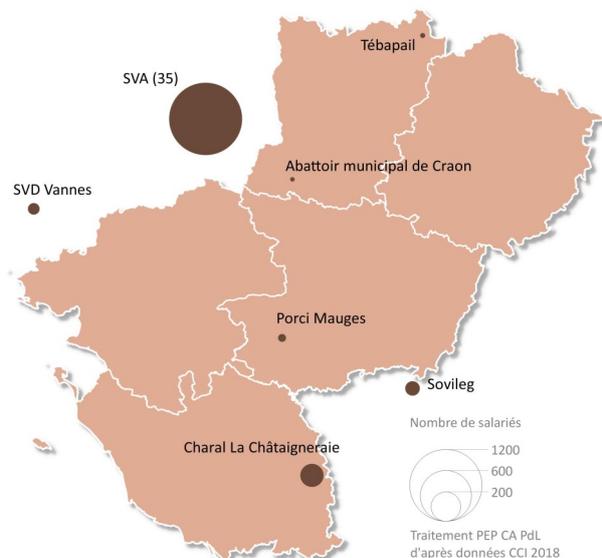
PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : DDT(M)

- 426 élevages de plus de 50 brebis priment leurs brebis (en recul de 16 % par rapport à 2010) ;
 - 35 % des éleveurs détiennent plus de 200 brebis (cheptel moyen de 381 brebis primées / élevage) ;
 - 28 exploitations élèvent plus de 500 brebis (cheptel moyen de 710 brebis) ;
 - 38 % des éleveurs détenant moins de 100 brebis (cheptel moyen de 66 brebis) ;
- 83 650 brebis primées dont 81 % sur trois départements (Maine-et-Loire, Vendée et Loire-Atlantique).

Abattage et Transformation

Principaux établissements d'abattages et de transformation de viande ovine selon le nombre de salariés en Pays de la Loire



- 4 709 tec de viandes ovines abattues et 242 161 têtes (6 % des abattages nationaux) ;
- 4 établissements d'abattage de viande ovine et/ou découpe transformation situés sur le territoire ligérien générant un chiffre d'affaires de 46 millions d'euros et employant 70 salariés dédiés à l'abattage de viande ovine selon l'interprofession ovine ligérienne.

La hausse des abattages constatée en Pays de la Loire ces dernières années est liée à l'activité d'intégration d'agneaux d'engraissement en provenance du sud de la France qui sont valorisés sur le territoire ligérien.

L'activité de production et de commercialisation est organisée au sein :

- De deux groupements de producteurs : Terrena ovin avec une démarche Certification hors Label Rouge et Ovicap pour Cavac à La Roche-sur-Yon avec une démarche Label Rouge ;
- La société Lepoureau qui dispose d'un centre d'allotement en Maine-et-Loire, avec une démarche Label Rouge.

Marchés et échanges

Le marché de la viande ovine française est saisonnier et rythmé par les fêtes religieuses. Selon l'Idèle, la baisse de la production (82 000 tonnes en 2020 ; -4 %/2010) et le fort recul des importations (82 000 tonnes en 2020 ; -32 %/2010) ont entraîné un net repli de la consommation nationale (155 000 tonnes en 2020 ; -21 %/2010) estimée désormais à 2,3 kg/cap par habitant.

En 2020, moins de la moitié (47 %) de la viande consommée en France est d'origine française, mais cette part progresse de 3 %/2019, en raison de la volonté de soutenir les éleveurs français pendant la crise de la Covid-19. Sur dix ans, le taux d'auto approvisionnement de la France s'améliore également, passant de 44 % en 2010 à 52 % en 2020. Mais la France importe plus de la moitié de la viande ovine qu'elle consomme. Son premier fournisseur est le Royaume-Uni suivi de l'Irlande, de l'Espagne et de la Nouvelle-Zélande.

L'effet du Brexit (frein des exportations, repli des disponibilités, difficultés administratives et logistiques) est profitable à la production ovine française, les éleveurs doivent profiter de l'absence de carcasses britanniques.

En 2020, on dénombre 25 SIQO en viande ovine au niveau national. Ce sont près de 10 000 tonnes qui sont commercialisées sous SIQO, soit 19 % de la production nationale d'agneaux (progression de l'ordre de 20 % ces dix dernières années). Le Label Rouge associé ou non à une IGP reste prédominant. Les principaux circuits de commercialisation des SIQO sont les GMS et les boucheries.

En Pays de la Loire, selon l'interprofession ovine ligérienne, 70 % de la viande ovine est commercialisée sous SIQO. Le potentiel de consommation régional, calculé sur la base de la consommation nationale moyenne par habitant, est d'environ 8 640 tonnes par an, soit plus de deux fois le niveau actuel de production.

Analyse Swot

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> • Rémunération retrouvée du fait du Brexit et les 45 % d'autosuffisance ; • Répartition relativement homogène des ovins sur le territoire; • Production agricole qui dispose d'une image vertueuse ; • Modes de production maîtrisés pour les troupeaux de plus de 100 brebis ; • Espaces disponibles pour l'élevage sur presque toute la région ; • Structures de filière actives et bien implantées sur le territoire ; • Accompagnement par des structures professionnelles compétentes et bien organisées ; • Capacité de produire une viande répondant aux attentes des consommateurs ; • Signes de qualité reconnus officiels ; • Développement d'une filière biologique ; • Méthode de valorisation (découpe presto) répondant aux attentes du consommateur ; • Engagement dans une démarche d'amélioration continue du bien-être animal, de son empreinte environnementale. 	<ul style="list-style-type: none"> • Renouvellement important à prévoir dans les années à venir ; • Difficultés d'adaptation des structures d'élevage : petites structures, dispersées, souvent sans repreneur possible ; • Pas assez de jeunes intéressés et formés par la filière ; • Manque de progrès techniques en élevage (faible productivité) ; • Crainte sur le suivi technique des jeunes éleveurs en lien avec le manque de conseillers ovins ; • Pertes de tailles critiques en filières (pertes d'économie d'échelle) ; • Des produits très traditionnels (pas de transformation) ; • Absence de viande ovine en restauration collective, surtout auprès des jeunes ; si présence, viande d'importation très majoritaire ; • Qualité de viande ovine insuffisamment reconnue et valorisée ; • Installations de troupes ovines à faible effectif, souvent en vente directe, qui ne sont pas structurantes pour la filière avec une rentabilité incertaine.
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> • Evolution positive de l'image du produit (avec progression possible vers une viande festive (donc plus chère) reposant sur des modalités de production appréciées des consommateurs ; • Recherche des produits locaux et valorisation des circuits courts par le consommateur et la filière ; • Priorisation par la filière d'une sécurisation de l'offre (qualité, volume, prix) et contractualisation avec les producteurs ; • Augmentation du cheptel moyen des éleveurs ; • Renforcement de la technicité des élevages ovins ; • Connaissance des coûts de production et de l'empreinte carbone ; • Outils d'abattage en périphérie de la région ; • Développement de la génomique, amélioration génétique des troupes ovines ; • Effet du Brexit : frein des exportations, repli des disponibilités, difficultés administratives et logistiques ; • Réorientation de l'acte d'achat des consommateurs à la suite du Covid-19, vers le local ou à minima français. 	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en avant de la filière ovine ligérienne insuffisante dans les programmes scolaires ; • Chute de la consommation non enrayée ; • Répartition de la valeur ajoutée qui n'est pas toujours équitable entre les différents maillons ; • Déstructuration de la filière (perte de groupements ou d'abattoirs) ; • Accès au foncier en concurrence avec les productions à plus forte valeur ajoutée ; • Risques sanitaires toujours bien présents ; • Réforme de la PAC : aide au cheptel de souche. Logique d'entretien du territoire plutôt que de production (virage à l'opposé des Labels) ; • Risque d'augmentation des coûts logistiques des opérateurs (besoins de regroupement des opérateurs).





Avec la contribution financière
du compte d'affectation spéciale
«développement agricole et rural»



Contacts Pôle Economie et Prospective de la Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Pierre-Yves AMPROU	Tél. 02 41 18 60 60	Mail : pierre-yves.amprou@pl.chambagri.fr
Christine GOSCIANSKI	Tél. 02 41 18 60 57	Mail : christine.goscianski@pl.chambagri.fr
Clémentine LIBEER	Tél. 02 41 18 60 51	Mail : clementine.libeer@pl.chambagri.fr
Eliane MORET	Tél. 02 43 67 37 09	Mail : eliane.moret@pl.chambagri.fr
Nicolas ROUAULT	Tél. 02 41 18 60 36	Mail : nicolas.rouault@pl.chambagri.fr